

L'Association Mutuelle de Prévoyance du Canada.

TROISIEME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS.

Montreal, 5 Juin, 1884.

Aux Membres de l'Association—

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur Rapport annuel pour l'année finissant le 30 avril 1884.

Le nombre de certificats émis durant l'année a été de **1,849** représentant une somme de **\$4,563,000**. Durant cette période le médecin de notre Association a rejeté **112** applications représentant une somme de **\$297,000**, sans compter celles rejetées par les examinateurs locaux et non envoyées au bureau principal.

Le nombre de certificats émis du 1er Janvier 1883 au 30 Avril 1884 (seize mois) a été de **2,518**, s'élevant à **\$6,442,000**.

Le nombre de certificats annulés durant l'année a été de **312**, de ce nombre se trouvaient les certificats de **93** membres appartenant à notre classe de Prévoyance, âgés de 50 à 60 ans. L'augmentation dans le nombre des membres durant l'année a été de **1,537**.

Le nombre de certificats en force à la fin de l'année fiscale est de **3,827**.

Le montant réalisé par les différentes répartitions faites durant l'année a été de **\$23,537.64**, et la somme payée aux héritiers des membres décédés durant la même période a été de **\$13,319.68**, laissant un surplus de **\$10,217.96**, consistant en un dépôt au gouvernement provincial, la balance étant en banque et en mains.

Durant l'année nous n'avons fait que six répartitions, dont quatre dans la classe de Prévoyance pour payer six réclamations pour décès, et, deux dans la classe B.

Pour démontrer le progrès de l'Association, il suffit de mentionner qu'en Février 1883 une répartition prélevée sur les membres des deux classes ne réalisa que \$3,200, tandis qu'une répartition prélevée aujourd'hui sur les membres de ces deux classes réaliserait plus de douze mille piastres (\$12,000).

Depuis la dernière assemblée annuelle nous avons considérablement augmenté les opérations de la Société. Nous comptons cent trente agences (130) dans les différentes provinces de la Puissance et de nouvelles affaires nous viennent en abondance.

Le fait que notre Association a fait plus d'affaires durant l'année 1883 que la Compagnie d'Assurance sur la vie la plus prospère au Canada, est un sujet de satisfaction et prouve l'efficacité de nos agences.

Les frais encourus pour l'obtention de ces nouvelles affaires ont été limités aux sommes provenant des primes payées par les membres admis durant l'année, les agents ayant payé leurs propres dépenses de voyage.

Considérant l'importance et les difficultés de ce travail, les dépenses des dernières opérations ont été comparativement faibles et de beaucoup moindres que celles faites pour obtenir la même somme d'affaires par les Compagnies d'Assurance sur la vie, à primes élevées, payées à l'avance, permettant d'accorder de fortes commissions à leurs agents.